

15ième dimanche du temps ordinaire par  
le Diacre Jacques FOURNIER (12  
juillet)

**« L'envoi en mission » (Mc 6,7-13).**

**E**n ce temps-là, Jésus appela les Douze ; alors il commença à les envoyer en mission deux par deux. Il leur donnait autorité sur les esprits impurs, et il leur prescrivit de ne rien prendre pour la route, mais seulement un bâton ; pas de pain, pas de sac, pas de pièces de monnaie dans leur ceinture.

« Mettez des sandales, ne prenez pas de tunique de rechange. »

Il leur disait encore : « Quand vous avez trouvé l'hospitalité dans une maison, restez-y jusqu'à votre départ.

Si, dans une localité, on refuse de vous accueillir et de vous écouter, partez et secouez la poussière de vos pieds : ce sera pour eux un témoignage. »

Ils partirent, et proclamèrent qu'il fallait se convertir.

Ils expulsaient beaucoup de démons, faisaient des onctions d'huile à de nombreux malades, et les

guérissaient.



La mission première de Jésus était d'annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume des Cieux. La première phrase qu'il prononce dans l'Évangile de Marc est ainsi : « *Le Royaume de Dieu est tout proche : repentez-vous et croyez à l'Évangile* » (Mc 1,15). Et juste avant notre passage, nous lisons : « *Jésus parcourait les villages d'alentour en enseignant* » (Mc 6,6).

Parmi ses disciples, il en avait choisi Douze « *pour être ses compagnons et pour les envoyer prêcher avec pouvoir de chasser les démons* » (Mc 3,13-19). Aujourd'hui, les Evêques sont leurs successeurs. Leur mission première, avec toute l'Église locale dont ils ont la charge, est donc de « *prêcher* » à la suite du Christ. Et c'est bien ce qu'ils font ici : « *Ils partirent et proclamèrent qu'il fallait se convertir* »...

Or, écrit St Jean, « *celui que Dieu a envoyé prononce les Paroles de Dieu, car il donne l'Esprit sans mesure* » (Jn 3,34). Et ceci est vrai aussi bien pour le Christ, envoyé par le Père (Jn 3,17 ; 4,34 ; 5,23...), que pour l'Église envoyée par le Christ : « *Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie* » (Jn 20,21). Or, c'est par le Don de cet Esprit Saint, qui se joint toujours à la Parole de Dieu pour leur rendre témoignage, que le Christ chassait les démons : « *Si c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, c'est donc que le Royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous* » (Mt 12,28). L'Église, aujourd'hui, ne fait que reprendre

les Paroles du Christ pour les annoncer le plus largement possible : « *Père* », disait Jésus, « *les Paroles que tu m'as données, je les leur ai données* » (Jn 17,8). Lorsqu'elle les proclame, avec elles et par elles, c'est donc toujours le même Esprit qui, en se joignant à elles, expulse les démons. Et c'est bien ce que Jésus suggère ici, en associant à l'action de prêcher celle d'expulser les démons : « *Il appela les Douze ; alors il commença à les envoyer en mission deux par deux. Il leur donnait autorité sur les esprits impurs* »...

« *Chasser les démons* » n'est donc pas le résultat d'un pouvoir « magique » que l'on exercerait en prononçant toutes sortes de paroles mystérieuses. C'est tout simplement le fruit de l'action de Dieu, qui, par son Esprit de Lumière, de Douceur et de Paix qui se joint toujours à sa Parole, ne peut que chasser les ténèbres : « *La lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas arrêtée* ». Bien plus, « *les ténèbres s'en vont, puisque la véritable lumière brille déjà* » (1Jn 2,8)...

DJF